

PAR SDÉ et PAR COURRIER

Steve Cadrin
Ligne directe : 514 392-5725
scadrin@dhcavocats.ca

Laval, le 8 mai 2020

Me Véronique Dubois
Secrétaire de la Régie de l'Énergie

Tour de la bourse
800, Place Victoria
2^{ième} étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet: *HQT - Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport pour l'année 2019*
Commentaires de l'AHQ-ARQ sur la demande du Transporteur de mettre un terme à la Phase 2 – Volet compensation en lien avec le taux de pertes
Dossier R-4058-2018 – Phase 2
N/D: 4503-40

Chère consœur,

Afin de donner suite à votre lettre du 27 avril 2020 (A-0111), l'AHQ-ARQ informe la Régie qu'elle n'a pas d'objection à la demande du Transporteur de mettre un terme à la Phase 2 – Volet compensation en lien avec le taux de pertes, dans la mesure où les deux conditions suivantes soient respectées:

- 1) La clientèle de la charge locale ne sera d'aucune manière appelée à assumer les coûts reliés à des ententes confidentielles intervenues à cet égard entre le Transporteur et ses clients de point à point;
- 2) La clientèle de la charge locale ne sera d'aucune manière appelée à assumer, de façon rétroactive, des coûts qui auraient pu lui être imputés dans le passé si les calculs des taux de pertes n'avaient pas été erronés.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, nos salutations les plus distinguées.

DHC Avocats



Steve Cadrin, avocat

SC/fn

710534

Montréal

800, rue du Square-Victoria, bureau 4500
C.P. 391, Montréal QC H4Z 1J2
Téléphone : 514 331-5010 | Télécopieur : 514 331-0514

Laval

1200, boul. Chomedey, bureau 400
Laval QC H7V 3Z3
Téléphone : 450 682-5010 | Télécopieur : 450 682-5014